

33^e CONGRÈS FÉDÉRAL
DU 1^{er} au 4 juin 2021

PAR VISIOCONFÉRENCE

Doit être remis au plus tard le
mardi 25 mai 2021 à 9 h à
FNEEQ-elections@csn.qc.ca

BULLETIN DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

COMITÉS FÉDÉRAUX, BUREAU FÉDÉRAL, COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Je, soussigné-e, Nova Doyon

déclare présenter ma candidature au poste de: **membre du comité environnement**

Nom du syndicat : **Syndicat des professeur.es du cégep de Saint-Laurent**

Regroupement : **cégep**

Signature:



20-05-2021
(date de la signature)

(Voir curriculum syndical au verso)

Curriculum syndical de la personne candidate: Nova Doyon

Mon engagement syndical en faveur de l'environnement a débuté d'abord avec ma participation en 2018-2019 au Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du cégep de Saint-Laurent avec l'objectif précis de vaincre mon écoanxiété en visant des actions collectives pour mener la lutte contre les changements climatiques. C'est ainsi qu'en mars 2019, j'ai participé à la rédaction et au lancement d'une [Déclaration d'urgence environnementale de la communauté du cégep de Saint-Laurent](#). Ce « pacte » collectif, qui a récolté plus de 1700 signatures, a été adoptée par le conseil d'administration du cégep. Au printemps 2019, je lançais avec une dizaine d'autres collègues le COSME – Comité syndical de mobilisation environnementale – dans le but notamment de faire pression sur la direction pour accélérer la mise en place du compostage au cégep. À la rentrée 2019, ce comité, que je coordonne depuis, a participé à l'organisation des activités de la Semaine pour l'environnement qui se concluait par la journée de grève pour la planète le 27 septembre. Au cours de la dernière année, le COSME a entre autres travaillé de concert avec le CACE pour placer l'écoresponsabilité à l'avant-plan du futur plan stratégique du cégep. Le COSME a ainsi fait adopter en AG une proposition affirmant l'importance de la protection de l'environnement dans la mission de notre institution et demandant, conséquemment, de lui octroyer une place prépondérante dans le prochain plan stratégique. Le COSME avait déjà adopté une orientation plus politique au cours de l'année 2020 lorsqu'il avait formulé des demandes environnementales, adoptées en AG, à proposer lors de la 3e vague de consultations des négociations du secteur public. En tant que déléguée, j'ai relayé ces propositions au regroupement cégep de février 2020. Lors du difficile exercice de priorisation de nos demandes quelques mois plus tard, j'ai bien tenté, forte de l'appui de mon assemblée générale, de faire inscrire la question environnementale parmi nos revendications prioritaires, mais en vain. Cela m'a amenée à me questionner sur la meilleure manière de conjuguer lutte environnementale et luttes syndicales. C'est pourquoi, à l'automne dernier, je faisais paraître avec Guillaume Couture, ancien président de mon syndicat, un article intitulé « Pas de place pour l'environnement dans les négociations du secteur public? » (revue [À babord! No 85, automne 2020](#)) où nous concluions à la nécessité pour les grandes centrales syndicales de se saisir pleinement de cet enjeu en le considérant sous l'angle de la justice climatique. Notre conclusion rejoignait en quelque sorte les réflexions formulée en mai 2019 par le comité environnement de la FNEEQ qui se demandait à juste titre : « Peut-on faire de l'environnement une priorité dans les revendications syndicales ? Le deuxième front de la CSN doit-il inclure la cause environnementale ? Et pourquoi pas des clauses à portée environnementale lors de la prochaine ronde de négociation collective du secteur public ou au renouvellement des conventions collectives des secteurs privé et universitaire ? » (Environnement: quel rôle pour les syndicats de la FNEEQ?)

Je pose donc ma candidature au comité environnement de la FNEEQ pour voir à ce que l'on transforme ces questionnements en actions concrètes et pour que la protection de la biodiversité et le droit à un environnement sain puissent aussi être enchâssés dans les conventions collectives du secteur public. Pour ce faire, je mettrai de l'avant cette proposition : créer un **comité consultatif paritaire sur l'environnement** qui aurait, entre autres mandats, de s'assurer que les collègues soient orientés vers **des pratiques écoresponsables** (par exemple, favoriser le transport actif et l'utilisation du transport en commun afin de diminuer la part modale de l'auto solo; se doter d'une politique d'achat dans laquelle l'écoresponsabilité est un critère prépondérant; réviser la politique d'achat d'équipements électroniques afin de prolonger leur durée de vie au sein des institutions; assurer une gestion écoresponsable des déchets) et qu'ils valorisent **l'écocitoyenneté** afin que les institutions d'enseignement post-secondaires contribuent à une transition juste au Québec.

Photo de la personne candidate ↓

